



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 mars 2010

SEANCE DU 8 MARS 2010

ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVAIL -  
APPROBATION DE L'ACCORD CADRE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
16 mars 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

**Secrétaire de séance :** M. Nicolas MARJAULT

**Excusés avant donné pouvoir :**

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

**LOGISTIQUE ET MOYENS  
GENERAUX**

**ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVAIL - APPROBATION DE  
L'ACCORD CADRE**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Considérant la nécessité d'acquérir des vêtements de travail pour le bon fonctionnement de l'ensemble des services, il convient de mettre en œuvre un accord-cadre pour lequel une consultation par procédure adaptée a été menée.

Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire, passé pour une période de 1 an, à compter de la date de notification, renouvelable 3 fois sans pouvoir excéder 4 ans.

L'accord-cadre fixe un minimum et un maximum annuel en valeur T.T.C.

Désignation	Minimum en € T.T.C./an	Maximum en € T.T.C./an
Vêtements de travail	27 000 € TTC	55 000 € TTC

Dans le cadre de la consultation par procédure adaptée, la Commission Marchés s'est réunie le 25 janvier 2010 pour formuler un avis sur le choix de l'attributaire.

La notification du contrat de l'accord cadre emporte la conclusion du premier marché subséquent pour une durée d'1 an.

Les dépenses correspondantes seront inscrites sur les comptes budgétaires concernés.

Sur proposition de la Commission Marchés, les candidats dont les échantillons ont été essayés, seront indemnisés à hauteur de la somme prévue au règlement de consultation soit 700€ ht.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'accord-cadre ci après :

Désignation	Attributaire
Vêtements de travail	<b>GEDIVEPRO</b> 127 Rue Jules Bournet 03100 MONTLUÇON

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'accord-cadre.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 42  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**